

recours pour garde enfants

Par nonolegrand, le 10/01/2013 à 10:18

bonjour

je ne suis pas mariée et je ai eu un enfant avec mon ex. Nous nous sommes quittés et nous n'avons pas vu le juge pour le droit de garde,donc nous nous somme mit d'accord tous les deux pour nous partager la garde jusqu'à ce jour. Il a disparut avec mon fils et j'aimerais savoir ce que je peux faire sans jugement ? et mon fils porte le nom de son père. Merci